



Guide de la CEDEF pour la pratique juridique

La Convention CEDEF et sa procédure internationale de communication

Conseils utiles et informations pratiques pour les avocat·e·s

Un outil en ligne de la CFQF : www.comfem.ch > Publications

Glossaire

Définition de notions importantes de la CEDEF

Comité CEDEF

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes est l'organe de la Convention CEDEF. Il est composé de 23 expertes et experts indépendants. Il a pour tâche d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des obligations découlant de la convention (art. 17 CEDEF). Dans le système des Nations Unies, le comité est désigné par son sigle anglais (« Comité CEDAW »).

Anglais : Committee for the Elimination of Discrimination against Women

Allemand : Ausschuss für die Beseitigung der Diskriminierung der Frau

Communication

Recours individuel devant le Comité CEDEF en application des art. 2 ss du Protocole additionnel à la CEDEF.

Anglais : Communication

Allemand : Mitteilung

Constatations du Comité CEDEF

Les constatations sont les décisions (substantielles) du Comité CEDEF qui clôturent une procédure de communication individuelle (art. 7 du Protocole facultatif se rapportant à la CEDEF).

Anglais : Views

Allemand : Auffassungen

Convention CEDEF

Convention du 18 décembre 1979 sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes, RS 0.108 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 26 avril 1997.

Anglais : Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women CEDAW

Allemand : UNO-Übereinkommen zur Beseitigung jeder Form von Diskriminierung der Frau

Mesures temporaires spéciales

La convention désigne ainsi les mesures positives visant à accélérer l'instauration d'une égalité de fait entre les hommes et les femmes (p. ex. des quotas). Selon l'art. 4 CEDEF, elles ne sont pas considérées comme un acte de discrimination au sens de la convention.

Anglais : Temporary Special Measures

Allemand : Zeitweilige Sondermassnahmen

Observations finales

Les observations finales du Comité CEDEF clôturent l'examen d'un rapport national par le Comité et donc le dialogue qui a eu lieu pendant la procédure d'examen. Elles contiennent des recommandations concrètes à l'attention de l'Etat partie concernant l'application des dispositions de la CEDEF.

Anglais : Concluding Observations

Allemand : Abschliessende Bemerkungen

Protocole additionnel à la CEDEF

Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, PF-CEDEF, RS 0.108.1 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 29 décembre 2008. Le protocole facultatif (ou protocole additionnel) fonde la compétence du Comité CEDEF pour recevoir et examiner des communications individuelles ainsi que pour mener des enquêtes sur les violations des dispositions de la Convention CEDEF.

Anglais : Optional Protocol to the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, OP-CEDAW

Allemand : Fakultativprotokoll zum Übereinkommen zur Beseitigung jeder Form von Diskriminierung der Frau

Protocole facultatif

Voir Protocole additionnel

Recommandations générales

Dans l'exercice de sa compétence pour examiner les « progrès réalisés dans l'application » de la CEDEF, le Comité CEDEF peut formuler des recommandations générales (art. 21 CEDEF). Celles-ci contiennent des indications pour la concrétisation des différents droits et sur les devoirs qui en découlent pour tous les Etats parties.

Anglais : General Recommendations

Allemand : Allgemeine Empfehlungen

Autres définitions et abréviations importantes

Convention contre la discrimination raciale

Convention internationale du 21 décembre 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, RS 0.104 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 29 décembre 1994.

Anglais : Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination (CERD)

Allemand : Internationales Übereinkommen zur Beseitigung jeder Form von Rassendiskriminierung

Convention contre la torture

Convention du 10 décembre 1984 contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, RS 0.105 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 26 juin 1987.

Anglais : Convention Against Torture and Other Cruel, Inhuman and Degrading Treatment or Punishment (CAT)

Allemand : Übereinkommen gegen Folter und andere grausame, unmenschliche oder erniedrigende Behandlung oder Strafe

Convention contre les disparitions forcées

Convention internationale du 20 décembre 2006 pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, RS 0.103.3 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 1er janvier 2017.

Anglais : International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance

Allemand : Internationales Übereinkommen zum Schutz aller Personen von dem Verschwindenlassen

Convention d'Istanbul

Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), RS 0.311.35 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 1er avril 2018.

Anglais : Convention on Preventing and Combating Violence Against Women and Domestic Violence

Allemand : Übereinkommen des Europarats zur Verhütung und Bekämpfung von Gewalt gegen Frauen und häuslicher Gewalt

Convention européenne des droits de l'homme (CEDH)

Convention du 4 novembre 1950 de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, RS 0.101 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 28 novembre 1974.

Anglais : European Convention on Human Rights (ECHR)

Allemand : Europäische Konvention zum Schutze der Menschenrechte und Grundfreiheiten

Convention relative aux droits de l'enfant

Convention du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant, RS 0.107 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 26 mars 1997.

Anglais : Convention on the Rights of the Child CRC

Allemand : Übereinkommen über die Rechte des Kindes

Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)

Convention du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées, RS 0.109 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 15 mai 2014.

Anglais : Convention on the Rights of Persons with Disabilities

Allemand : Übereinkommen über die Rechte von Menschen mit Behinderungen

Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains

Convention du Conseil de l'Europe du 16 mai 2005 sur la lutte contre la traite des êtres humains, RS 0.311.543 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 1er avril 2013.

Anglais : Convention on Action against Trafficking in Human Beings

Allemand : Übereinkommen des Europarates zur Bekämpfung des Menschenhandels

Cour européenne des droits de l'homme

La Cour européenne des droits de l'homme est compétente pour statuer sur des requêtes invoquant des violations de la Convention européenne des droits de l'homme.

Anglais : European Court of Human Rights (ECHR)

Allemand : Europäischer Gerichtshof für Menschenrechte (EGMR)

Pacte relatif aux droits civils et politiques (Pacte II)

Pacte international du 16 décembre 1966 relatif aux droits civils et politiques, RS 0.103.2 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 18 septembre 1992.

Anglais : International Covenant on Civil and Political Rights (CCPR)

Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (Pacte I)

Allemand : Pakt über bürgerliche und politische Rechte (Pakt II)

Pacte international du 16 décembre 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, RS 0.103.1 ; en vigueur pour la Suisse depuis le 18 septembre 1992.

Anglais : International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (CESCR)

Allemand : Pakt über wirtschaftliche, soziale und kulturelle Rechte (Pakt I)

Pactes

Voir Pacte relatif aux droits civils et politiques et Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

Pactes relatifs aux droits de l'homme

Voir Pacte relatif aux droits civils et politiques et Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Délai rédactionnel glossaire : 1^{er} janvier 2019

Impressum

Guide de la CEDEF pour la pratique juridique. La Convention CEDEF et sa procé-dure internationale de communication. Conseils utiles et informations pratiques pour les avocat-e-s. Un outil en ligne de la CFQF. Berne, première publication électronique 2012. Dernière mise à jour : 1er janvier 2019.

Edité par la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF.

Elaboré par Erika Schläppi, dr.iur. et avocate, en étroite collaboration avec les spécialistes du droit et les avocates Kathrin Arioli, dr.iur., Jeanne DuBois, lic.iur., Myriam Grütter, lic.iur., Christina Hausammann, lic.iur., Charlotte Iselin, lic.iur., Regula Kägi-Diener, prof. et dr.iur., Stephanie Motz, dr.iur., Caterina Nägeli, dr.iur., Luzia Siegrist, DAS in Law et Judith Wytttenbach, prof. et dr.iur.

Traduction : Catherine Kugler. Relecture juridique : Charlotte Iselin. Publication exclusivement sur : www.comfem.ch > Publications. Disponible en français et en allemand.